

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 50157

Numéro SIREN : 448 000 448

Nom ou dénomination : AB PAIES

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2023 sous le numéro de dépôt 42

COMPTES ANNUELS

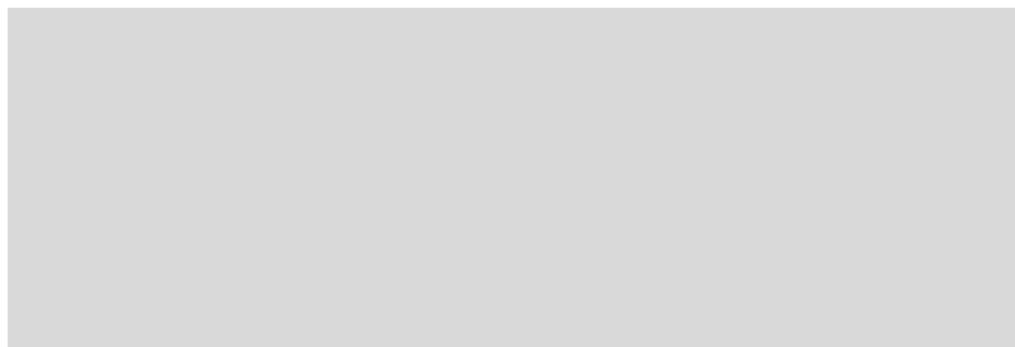
AB PAIES

2 IMP DU TAILLIS

60117 VAUCIENNES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

0344882779



ETATS FINANCIERS

Bilan

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	81 373	81 103	269	1 268
Immobilisations financières				
Actif immobilisé	81 373	81 103	269	1 268
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	3 654		3 654	126
Autres créances	3 459		3 459	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	62 362		62 362	68 512
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	69 475		69 475	68 638
TOTAL GÉNÉRAL	150 847	81 103	69 744	69 906

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	7 700	7 700
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	770	770
Réserves réglementées		
Autres réserves		
<i>Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants</i>		
Report à nouveau	38 839	14 898
Résultat de l'exercice	(8 214)	23 941
Provisions réglementées		
Capitaux propres	39 095	47 309
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 259	18 134
Autres dettes	5 390	4 463
<i>Dont comptes courants d'associés de l'exercice N</i>	4 781	
Produits constatés d'avance		
Dettes	30 649	22 597
TOTAL GÉNÉRAL	69 744	69 906

DETAIL DU BILAN SIMPLIFIE

Rubriques	01/01/2021 31/12/2021	01/01/2020 31/12/2020	Variation	
	12	12	Montant	%
Immobilisations corporelles	269	1 268	(999)	-78,78
213150 BUREAU SIEGE	69 935	69 935		
218100 Installations agencements	8 440	8 440		
218300 Matériel de bureau et matériel informatique	2 998	2 998		
281315 Amortissement construction	(69 935)	(69 935)		
281810 Amort Installations agencements	(8 440)	(8 440)		
281830 Amort mat bureau et informatique	(2 728)	(1 729)	(999)	-57,78
Actif immobilisé	269	1 268	(999)	-78,78
Créances clients et comptes rattachés	3 654	126	3 528	2 800,00
411 Centralisation Clients	3 654	126	3 528	2 800,00
Autres créances	3 459		3 459	
445670 Crédit de TVA à reporter	3 459		3 459	
Disponibilités	62 362	68 512	(6 150)	-8,98
512100 Société Générale	62 362	68 512	(6 150)	-8,98
Actif circulant + comptes de régularisation	69 475	68 638	837	1,22
TOTA GÉNÉRAL ACTIF	69 744	69 906	(162)	-,23
Capital social ou individuel	7 700	7 700		
101000 Capital	7 700	7 700		
Réserve légale	770	770		
106100 Réserve légale	770	770		
Report à nouveau	38 839	14 898	23 941	160,70
110000 Report à nouveau créateur	38 839	14 898	23 941	160,70
Résultat de l'exercice	(8 214)	23 941	(32 155)	-134,31
Capitaux propres	39 095	47 309	(8 214)	-17,36
Fournisseurs et comptes rattachés	25 259	18 134	7 124	39,29
401 Centralisation Fournisseurs	25 259	18 134	7 124	39,29
Autres dettes	5 390	4 463	927	20,77
445510 TVA à décaisser		4 442	(4 442)	-100,00
445720 Tva Collectée à 20%	609	21	588	2 800,00
455000 Associés - Comptes courants	4 781		4 781	
Dettes et comptes de régularisation	30 649	22 597	8 051	35,63
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	69 744	69 906	(162)	-,23

BILAN COMPARATIF

Actif

Rubriques	31/12/2021	% du poste	% de l'actif	31/12/2020	% du poste	% de l'actif
Immobilisations incorporelles		0%	0%		0%	0%
Immobilisations corporelles	269	100%	0%	1 268	100%	2%
Immobilisations financières		0%	0%		0%	0%
Actif immobilisé	269	100%	0%	1 268	100%	0,02
Stocks		0%	0%		0%	0%
Créances	7 113	10%	10%	126	0%	0%
Disponibilités	62 362	90%	89%	68 512	100%	98%
Actif circulant	69 475	100%	100%	68 638	100%	0,98
Comptes de régularisation actif		0%	0%		0%	0%
TOTAL ACTIF	69 744		100%	69 906		100%

Passif

Rubriques	31/12/2021	% du poste	% du passif	31/12/2020	% du poste	% du passif
Capital social ou individuel	7 700	20%	11%	7 700	16%	11%
Résultat de l'exercice	(8 214)	-21%	-12%	23 941	51%	34%
Autres capitaux propres	39 609	101%	57%	15 668	33%	22%
Capitaux propres	39 095	100%	56%	47 309	100%	0,68
Provisions / risques et charges			0%			0%
Emprunts et dettes financières		0%	0%		0%	0%
Autres dettes	30 649	100%	44%	22 597	100%	32%
Dettes	30 649	100%	44%	22 597	100%	0,32
Comptes de régularisation passif			0%			0%
TOTAL PASSIF	69 744		100%	69 906		100%

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services		49 035	63 006
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		1	
Produits d'exploitation		49 036	63 006
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres charges externes		49 375	30 138
Impôts, taxes et versements assimilés		243	336
Rémunération du personnel			
Charges sociales		6 633	3 302
Dotations aux amortissements		999	4 884
Dotations aux provisions			
Autres charges			405
Charges d'exploitation		57 249	39 065
RESULTAT D'EXPLOITATION		(8 214)	23 941
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE		(8 214)	23 941

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Réintégrations diverses		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		

Déductions diverses		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		8 214
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs reportables / Dont imputés sur le résultat : 210		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS		8 214

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	01/01/2021 31/12/2021 12	01/01/2020 31/12/2020 12	Variation	
			Montant	%
Production vendue de services	49 035	63 006	(13 971)	-22,17
706112 Prestations conseils Tva 20%	40 380	46 095	(5 715)	-12,40
706122 Prestations de paies Tva 20%	8 655	16 911	(8 256)	-48,82
Autres produits	1		1	
758000 Produits divers de gestion courante	1		1	
Produits d'exploitation hors TVA	49 036	63 006	(13 970)	-22,17
Autres charges externes	49 375	30 138	19 237	63,83
606140 CARBURANT	56	34	22	65,37
606310 Petites Fournitures	4 413	2 182	2 232	102,29
606320 Fournitures Informatiques	2 794	2 841	(46)	-1,63
606400 Fournitures de Bureau	1 170	490	681	138,99
611000 Sous-traitance générale	10 000	5 000	5 000	100,00
615000 Entretien et réparations	14 592	8 906	5 686	63,85
616000 Primes d'assurance		472	(472)	-100,00
618000 Documentation	846	1 967	(1 121)	-56,98
622600 Honoraires	1 544		1 544	
622700 Frais d'Acte	313	93	220	236,96
623000 Publicité, publications, relations publiques	1 550	1 017	533	52,42
625000 Déplacements, missions et réceptions	7 514	4 985	2 529	50,73
626000 Frais postaux et frais de télécommunications	1 558	1 431	126	8,83
627000 Services bancaires et assimilés	490	722	(231)	-32,02
628100 cotisations	2 534		2 534	
Impôts, taxes et versements assimilés	243	336	(93)	-27,68
635110 Taxe Professionnelle	243	336	(93)	-27,68
Charges sociales	6 633	3 302	3 331	100,89
645300 Cotisations aux caisses de retraites	3 031	2 324	707	30,41
645310 AXA mutuelle	1 863	800	1 063	132,85
645500 Pharmacie	1 738	177	1 561	881,44
Dotations aux amortissements	999	4 884	(3 885)	-79,54
681120 Dot amort. immob corporelles	999	4 884	(3 885)	-79,54
Autres charges		405	(405)	-100,00
654000 Pertes sur créances irrécouvrables		405	(405)	-100,00
658000 Charges diverses de gestion			()	-100,00
Charges d'exploitation	57 249	39 065	18 184	46,55
Résultat d'exploitation	(8 214)	23 941	(32 155)	-134,31
BÉNÉFICE OU PERTE	(8 214)	23 941	(32 155)	-134,31

COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Rubriques	N	N-1	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	49 035	63 006	(13 971)
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits	1		1
Produits d'exploitation	49 036	63 006	(13 970)
Achats de marchandises (et droits de douanes)			
Variations de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnement			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes	49 375	30 138	19 237
Impôts, taxes et versements assimilés	243	336	(93)
Salaires et traitements			
Charges sociales	6 633	3 302	3 331
Dotations aux amortissements	999	4 884	(3 885)
Dotations aux provisions			
Autres charges		405	(405)
Charges d'exploitation	57 249	39 065	18 184
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(8 214)	23 941	(32 155)
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles			
Impôt sur les bénéfices			
BÉNÉFICE OU PERTE	(8 214)	23 941	(32 155)

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES(DECRET N°83-1020 DU 29-11-1983 – ARTICLES 7, 21, 24 DEBUT, 24-1, 24-2 ET 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est de 69 744 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : (8 214) Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 .

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- ❖ continuité de l'exploitation
- ❖ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ❖ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- ❖ - Construction 15 ans
- ❖ - Installation agencements 10 ans
- ❖ - Matériel de bureau et informatique 3 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode :

Le Changement de la réglementation comptable que notre société a appliqué depuis 2005 concernant les normes :

- CRC 02-10 relatives à l'amortissement et la dépréciation des actifs, modifiées par le règlement CRC 03-07
 - CRC 04-06 relatives à la définition des actifs et à leur comptabilisation
- n'a eu aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

En effet, nous n'avons identifié aucune immobilisation susceptible d'être amortie selon le régime des composants et nous n'avons pas engagé de frais de développement.

AB PAIES

S.A.S. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES

SIRET : N° 448 000 448 00010

APE : N° 741J

XXXXXXXXXX

PROPOSITIONS DE RESOLUTIONS D'APPLICATION DES RESULTATS
soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire du
20 Avril 2022

XXXXXXXXXX

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée des porteurs de parts sociales décide d'affecter les résultats de l'exercice soit une perte de 8 213,78 € de la manière suivante :

- au compte "Report à nouveau" pour 8 213,78 €

La gérance rappelle, conformément à la loi du 12 Juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les associés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Avril 2022.



La Gérance.

AB PAIES

S.A.S. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES
SIRET : N° 448 000 448 00010
APE : N° 741J

XXXXXXXXXXXX

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLES GENERALE ORDINAIRE

DU 20 Avril 2022

XXXXXXXXXXXX

L'an deux mil Vingt deux, le 20 Avril 2022 à 16 heures, les associés de la Société AB PAIES Société par Actions Simplifiée au capital de 7 700€. divisée en 77 parts de 100 euros chacune, dont le siège social est à VAUCIENNES 60117 - 2 impasse du Taillis, se sont réunis, au siège social, sur convocation de la gérance, adressée à chacun d'eux.

La séance est ouverte sous la présidence de Patricia ALEXANDRE.

Le président constate que sont présents ou représentés à l'Assemblée :

- Monsieur Claude BOURGET porteur de 38 parts sociales :	38 parts
- Mademoiselle Patricia ALEXANDRE porteur de 39 parts sociales :	39 parts
	<hr/>
Total des parts représentées	77 parts =====

Le Président constate, en conséquence, que l'Assemblée représentant plus de la moitié du capital social, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

1°) Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes annuels ainsi que du rapport de gestion de la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

2°) Lecture du rapport spécial de gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966 et approbation, s'il y a lieu, des conventions intervenues en application de ce texte.

3°) Approbation éventuelle des appointements de la gérance pour ledit exercice.

4°) Quitus de la gérance.

5°) Affectation des résultats de l'exercice.

6°) Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Exemple de la lettre de convocation
- Rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice.
- Rapport spécial de la gérance en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.
- Comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2021.
- Texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président rappelle à l'Assemblée que le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice, les comptes annuels ainsi que le texte des résolutions proposées à l'Assemblée ont été adressés aux associés non gérants avec la lettre de convocation, plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée et que le rapport spécial de la gérance, en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, a été tenu à la disposition des associés, au siège social, également plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, ce qui est reconnu exact par les associés présents, tant en leur nom personnel que comme mandataire.

Le Président donne lecture successivement du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice et du rapport spécial de la gérance visé par l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

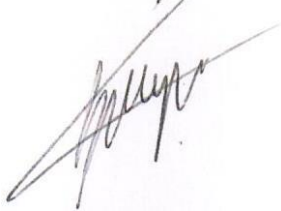
Le Président déclare alors la discussion générale ouverte.

La discussion close et personne ne demandant plu la parole, le Président met successivement aux voix et l'Assemblée adopte les résolutions ci-annexées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Claude BOURGET

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claude Bourget', written over a light blue horizontal line.

Mademoiselle Patricia ALEXANDRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patricia Alexandre', written over a light blue horizontal line.

AB PAIES
TEXTE DES RESOLUTIONS VOTEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2022
XXXXXXXXXXXX

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur les opérations sociales de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ainsi que les explications complémentaires fournies et les observations échangées en cours de séance, approuve ce rapport dans son intégralité ainsi que l'inventaire et les comptes annuels faisant ressortir une perte de 8 213,78 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conventions visées à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966.

L'assemblée des porteurs de parts sociales donnent acte à la gérance qui lui a été rendu compte, conformément à l'article 50 paragraphe 1 de la loi du 24 Juillet 1966, qu'aucune convention dans laquelle la gérance ou un associé aurait un intérêt direct ou indirect n'a été passé avec la société ou avec une société dans laquelle la gérance ou un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du directoire ou membre du Conseil de Surveillance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales approuve en tant que besoin le montant des appointements de la gérance qui s'est élevé à la somme €. 0 au cours de l'exercice et fixe provisoirement à €. 0 les appointements pour l'exercice en cours, montant révisable jusqu'à la prochaine Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée des porteurs de parts sociales donne un quitus entier et définitif à la gérance pour sa gestion pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Gérant : Patricia ALEXANDRE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales décide d'affecter les résultats de l'exercice soit une perte de F. 8 213,78 de la manière suivante :

- au compte "Report à nouveau" pour 8 213,78 €.

La gérance rappelle, conformément à la loi du 12 juillet 1965, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée des porteurs de parts sociales donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'effectuer les formalités légales prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal; lequel, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Claude BOURGET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Claude Bourget', written over a light blue rectangular stamp.

Mademoiselle Patricia ALEXANDRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Patricia Alexandre', written over a light blue rectangular stamp.

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
en application de l'article 50 paragraphe 1 de la loi
du 24 Juillet 1966 et de l'article 35 du
décret du 23 Mars 1967

XXXXXXXXXXXX

EXERCICE 2021.

Mesdames, Messieurs,

Les textes précités font obligations à la gérance de présenter à l'Assemblée "un rapport sur les conventions intervenues directement" ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants "ou associés". Ces dispositions "s'étendent aux conventions passées" avec une société dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général, membre du Conseil de Surveillance est simultanément gérant ou associé de la société à responsabilité limitée.

L'Assemblée statue sur ce rapport et sur ces conventions.

Aucune convention n'est intervenue en ce qui concerne la gérance de votre société.

De même, nous n'avons pas connaissance qu'une convention de cette nature intéresse l'un de nos associés dans la mesure où nous avons connaissance de leurs activités personnelles. Nous nous permettons de rappeler que tout associé qui viendrait à être visé par les présentes dispositions devrait en avvertir la gérance de votre société.


LA GERANCE.

AB PAIES

S.A.S. au Capital de 7 700€

Siège Social : 2 impasse du Taillis
LE PLESSIS AU BOIS
60117 VAUCIENNES

SIRET : N° 448 000 448 00010

APE : N° 741J

XXXXXXXXXX

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EXERCICE 2021.**

XXXXXXXXXX

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en exécution des prescriptions légales pour vous rendre compte de l'activité de votre Société et des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Le rapport de gestion de la gérance, de même que les comptes annuels et autres documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Nous avons transformé la SARL en SAS afin de nous salariés, suite à nouveau client qui avait fait doubler notre chiffre d'affaires. Celui-ci a décidé d'arrêter notre collaboration en Août 2021.

RESULTAT

Le montant du chiffre d'affaires s'est élevé à Euros 49 035
contre 63 006 euros l'exercice précédent soit

une diminution de 13 971 euros

Les autres produits d'exploitation Euros 1

Les charges totales d'exploitations se sont élevées à Euros 57 249
contre 39 065 euros l'exercice précédent soit

une augmentation de 18 184 euros

D'où un **résultat d'exploitation** en PERTE de Euros 8 214
représentant -16,75% du C.A. contre 23 941 euros l'exercice précédent

Corrigé du **résultat financier** en 0 de Euros 0

et Le RESULTAT COURANT s'élève en perte à Euros 8 214
représente 16,75% du C.A. contre 23 941 euros l'exercice précédent

Corrigé du **résultat exceptionnel** en 0 de Euros 0

Le montant de l'impôt s'élevant à Euros 0

Le **résultat net comptable** apparaissant au bilan
s'élève en perte Euros 8 214
contre 23 941 en bénéfice l'exercice précédent.

Les amortissements pour dépréciation plus les amortissements
dérogatoires forment un total de Euros 4 884
contre 4 884 euros l'exercice précédent.

BILAN -

Le fonds de roulement net global se résume ainsi :

RESSOURCES DURABLES. <i>(total capitaux propres du bilan)</i>		
Avant répartition de bénéfice	Euros	39 095
EMPLOIS STABLES <i>(bilan)</i>		
Immobilisation nettes	Euros	269
soit positif de	Euros	38 826
(pour un capital nominal de 7 700 euros)		
alors que l'exercice précédent y était positif de	Euros	46 041
soit une AUGMENTATION de	Euros	7 215
On remarquera que ce fond de roulement net ne prend pas en ressource les comptes courant d'associés qui s'élèvent à	Euros	4 781

La solvabilité à moyen terme se traduit dans le rapport :

Actif circulant	+	Euros	69 475
moins dettes à court terme	-	Euros	25 868
soit positif de	+	Euros	43 607

soit un ratio de 2,69 contre 3,04 l'exercice précédent.

La liquidité immédiate est de :

Valeurs disponibles	+	Euros	62 362
moins dettes à court termes	-	Euros	25 868
soit positif de	+	Euros	36 494

EVOLUTION PREVISIBLE

Nous vous demandons d'approuver les résolutions dont vous avez le texte après avoir rappelé, conformément à la loi du 12 Juillet 1965 qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour répondre, Mesdames et Messieurs, à toutes vos questions ou suggestions sur la gestion de votre société.



LA GERANCE.